

La Tanzanie veut rapatrier tous les réfugiés burundais à partir du 1er octobre

@rib News, 27/08/2019 Source AFP La Tanzanie veut procéder à partir du 1er octobre au rapatriement de tous les réfugiés burundais présents sur son sol, estimant que la situation au Burundi voisin permet désormais leur retour, a annoncé mardi le ministre tanzanien de l'Intérieur, Kangi Lugola.

"En accord avec le gouvernement burundais et en collaboration avec le Haut Commissariat pour les réfugiés, nous allons entamer le rapatriement de tous les réfugiés burundais le 1er octobre", a indiqué Kangi Lugola, joint par téléphone. "En vertu de cet accord, ce sont 2.000 réfugiés qui seront rapatriés chaque semaine, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de réfugiés burundais en Tanzanie", a affirmé le ministre. Selon lui, la Tanzanie abrite actuellement autour de 200.000 réfugiés burundais vivant dans des camps de la région de Kigoma (nord-ouest). Le ministre Lugola et son homologue burundais, Pascal Barandagiye, se sont déplacés dimanche dans l'un des camps pour annoncer cette décision aux principaux concernés. S'exprimant publiquement, M. Lugola a assuré que toute interférence dans la mise en œuvre de cet accord serait punie par la Tanzanie. Il a indiqué disposer "d'informations selon lesquelles des personnes, des organisations internationales leurrent les réfugiés en leur disant qu'il n'y a pas de paix au Burundi". "Ce n'est pas vrai, le Burundi est en paix et les réfugiés doivent rentrer chez eux", a-t-il ajouté. "Je ne suis pas en train de vous intimider, je dis simplement que personne ne joue avec le gouvernement (du président John) Magufuli. Ceux qui leurrent les réfugiés, les incitent à ne pas retourner chez eux, nous les arrêterons tous", a-t-il menacé. Lors d'une rencontre avec son homologue Pierre Nkurunziza, dans le nord-ouest de la Tanzanie, en juillet 2017, le président Magufuli avait, en personne, appelé les réfugiés burundais à rentrer chez eux. La Tanzanie, le Burundi et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) avaient ensuite conclu un accord sur le rapatriement des Burundais ayant exprimé leur volonté de rentrer dans leur pays. Au total, en date de mai 2019, 69.508 personnes sont rentrées volontairement au Burundi dans le cadre de cet accord, selon le HCR. La Tanzanie et le Burundi avaient toutefois, à l'époque, reconnu que certains réfugiés avaient "des raisons fondées" de vouloir rester en exil et le droit "de continuer de bénéficier d'une protection internationale", nombre d'entre eux ayant manifesté leur crainte d'un rapatriement forcé. Le Burundi est en crise depuis que le président Nkurunziza a annoncé en avril 2015 sa candidature à un troisième mandat. Il avait été élu en juillet de la même année. Les violences et la répression qui ont accompagné la crise auraient fait au moins 1.200 morts et déplacé plus de 400.000 personnes entre avril 2015 et mai 2017, selon les estimations de la Cour pénale internationale, qui a ouvert une enquête.